



VOUS RÉINSCRIRE POUR 2017-18

VOUS ÊTES ÉTUDIANT INSCRIT EN 2016-2017 À L'UNIVERSITÉ **JEAN MOULIN** LYON 3 ET VOUS SOUHAITEZ POURSUIVRE VOS ÉTUDES À LYON 3... **RÉINSCRIVEZ-VOUS À PARTIR DU 5 JUILLET 2017**

Si vous souhaitez changer de filière, vous devez obligatoirement demander et obtenir une autorisation d'admission dans le nouveau diplôme.

AVANT DE VOUS CONNECTER

- ☑ Munissez-vous de votre **numéro d'étudiant**.
(inscrit sur votre carte d'étudiant Lyon 3)
- ☑ Assurez-vous d'avoir obtenu **vos résultats d'examens** (session 1 et/ou session 2). Si vous êtes concerné par le **tutorat de réinscription**, vous devez suivre cette procédure auprès du secrétariat de diplôme **avant de vous connecter** au portail inscription.
- ☑ Choisissez votre **centre de gestion de sécurité sociale**, si vous êtes affilié ou ayant-droit.

PROCÉDURE

- ☑ **Connectez-vous au portail inscription**, accessible depuis la page d'accueil du site www.univ-lyon3.fr
- ☑ **Saisissez votre identifiant** (numéro d'étudiant) et **votre mot de passe** (si vous avez oublié votre mot de passe, rendez-vous sur www.univ-lyon3.fr, rubrique « Mot de passe »).
- ☑ **Complétez les écrans** qui s'affichent
Pour vous aider dans la procédure, cliquez sur **i** ou consultez la **Foire Aux Questions Inscriptions** disponible en page d'accueil et sur les écrans du portail.
- ☑ **Finalisez et validez votre inscription** en réglant les droits d'inscription puis **en envoyant le feuillet étudiant avec toutes les pièces justificatives demandées**.



INFO PAIEMENT

PAIEMENT EN TROIS FOIS

Concerne les droits nationaux et de sécurité sociale uniquement.

Vous avez la possibilité de régler en 3 fois jusqu'au **30 septembre**, en payant en ligne par paybox.

PAIEMENT EN UNE FOIS

- Carte bancaire sur internet
- Chèque bancaire ou postal (notez votre numéro d'étudiant au dos du chèque)
- Mandat cash du montant exact

À SAVOIR

Libellez vos chèques ou mandats cash à l'ordre de « **L'agent comptable de l'Université Lyon 3** ». Les montants des chèques et mandats cash doivent être exacts.

Attention ! N'oubliez pas de signer votre chèque.

ATTENTION - BOURSIERS

Si vous avez effectué une demande de bourse sur critères sociaux et que vous êtes en attente de la réponse au moment de l'inscription, sachez que si vous optez pour le paiement en 3 fois et que vous obtenez ensuite une attribution de bourse définitive du CROUS, vous devrez attendre la fin du prélèvement des droits d'inscription pour être remboursé.

ENVOYEZ VOTRE DOSSIER COMPLET À :

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

Inscriptions internet

1C avenue des Frères Lumière

CS 78242

69372 LYON CEDEX 08

APRÈS L'ENVOI DU DOSSIER...

Ne modifiez plus votre inscription en ligne !

Par ailleurs, si votre dossier présente une incohérence ou si une pièce demandée est manquante, nous vous contacterons par courriel.

HOTLINE : **04 26 31 86 86**

inscriptions@univ-lyon3.fr

CARTE D'ÉTUDIANT

Retrouvez toutes les informations sur l'utilisation de votre carte multiservices sur www.crous-lyon.fr > Restauration > Izly mode de paiement restauration

ÉTUDIANT HANDICAPÉ

Si vous déclarez un handicap et que vous faites une demande d'accompagnement pédagogique ou d'aménagement pour les examens, contactez impérativement le Pôle Handicap Étudiant **dès votre inscription ou au plus tard dès votre rentrée.**

Tél. 04 78 78 78 01 | handicap@univ-lyon3.fr

ÉTUDIANT ÉTRANGER

Pour valider votre visa long séjour ou demander un renouvellement de titre de séjour, le **Service Général des Relations Internationales** vous accueille du lundi au vendredi (horaires sur www.univ-lyon3.fr) et réceptionne votre dossier complet pour faciliter vos démarches.

Adresse : Manufacture des Tabacs, Cour Sud, rez-de-chaussée, Bât F.

Liste des documents nécessaires : www.univ-lyon3.fr > International > Préparer son séjour > Titre de séjour

INSCRIPTION DANS UN DEUXIÈME DIPLÔME

Si vous avez choisi de vous inscrire dans un deuxième diplôme, vous pouvez le faire en même temps que votre inscription principale.

Renseignez-vous sur les conditions d'accès et la **compatibilité des emplois du temps** auprès du secrétariat de la Faculté ou de l'Institut concerné.

RÉINSCRIVEZ-VOUS à partir du 5 juillet !

Dates limites de connexion au portail inscription :

1^{er} SEPTEMBRE

Licences, DUT, 1^{ère} année Masters Droit et Philosophie, Masters Langues

30 SEPTEMBRE

Autres Masters

1^{er} DÉCEMBRE

Doctorats



AVEC LE SOUTIEN DE

